



S'ÉPANOUIR À L'ÉCOLE

L'École et les familles ont des objectifs convergents : instruire, éduquer et transmettre des valeurs. Il est indispensable que l'institution scolaire et les parents puissent établir des liens de confiance pour créer une dynamique favorable à la réussite de chaque élève.

EN BREF

- Accompagner conjointement les enfants à devenir des élèves.
- Réunir les meilleures conditions pour favoriser le bien-être des élèves.
- Faciliter les apprentissages dans un cadre bienveillant.
- Engager des professionnels pour assurer la sécurité des élèves.

Proposer une rencontre

Les enjeux de cette rencontre devront être clairement exposés aux parents :

- **Veiller à la qualité du climat scolaire**

Un bon climat scolaire dépend notamment de la qualité du dialogue et de la confiance entre l'institution scolaire et les familles. Il est essentiel car il favorise un sentiment de bien-être qui contribue à la qualité des apprentissages. Il suppose un cadre dans lequel les règles sont clairement définies, connues et respectées par les élèves, les personnels et les parents.

- **Assurer le bien-être des élèves**

Le bien-être des élèves se construit tant à l'école qu'à la maison. Dans le respect des modes de vie familiaux, la réunion abordera l'alimentation et l'hygiène de vie.

Animer la rencontre

Dès la rentrée, vous pouvez organiser une journée "Classe ouverte en activité" qui permettra aux parents d'appréhender le quotidien, les espaces, les interactions de leur enfant avec les adultes de l'école, etc.

Ces éléments peuvent aussi être abordés au cours d'une rencontre thématique, organisée dans les espaces appréciés des enfants.

L'épanouissement d'un enfant à l'école se mesure notamment par son envie de venir à l'école et son plaisir à faire les activités proposées.

Les parents peuvent facilement prendre contact avec l'équipe pédagogique et se rendre au sein de l'école.

Pour faire de cette rencontre un moment convivial, vous pouvez proposer aux parents d'amener des collations.

Au cours de cette rencontre, il apparaît comme essentiel d'aborder deux grandes séries de questions :

- Quels sont les moyens mis en œuvre à l'école pour construire un climat scolaire favorisant les apprentissages scolaires et sociaux ?

- Quelles pratiques éducatives à l'école et à la maison favorisent le bien-être à l'école ?

Certains parents préfèrent aborder le sujet lors d'un entretien individuel, se sentant plus libres dans la prise de parole. Pour respecter ce besoin de confidentialité, **les parents doivent être reçus dans une salle spéciale de l'établissement ou dans la salle de classe.** Ils sont en présence de l'enseignant ou, si nécessaire, avec d'autres personnes concernées (directeur de l'école, médecin scolaire, psychologue scolaire, etc.)

Exemples de thématiques

Comme pour les autres débats, les animateurs cherchent à recueillir le point de vue, les idées et les perceptions des parents dans un esprit d'écoute et de partage. **Les échanges peuvent débiter par quelques questions pour amorcer le débat :**

- Les enfants aiment-ils venir à l'école ?
- Qu'est-ce qui peut les aider à mieux aimer l'école ?
- Que peuvent faire et que font les enseignants ?
- Que peuvent faire et que font les parents ?

Ces échanges peuvent se poursuivre par une présentation par l'enseignant de la thématique du bien-être dans le projet de classe. Il peut partir des questions évoquées par les enfants, avant de mettre en avant les solutions proposées. Les thématiques abordées se rattachent à trois principes transversaux :

- le cadre général favorisant le bien-être à l'école : les valeurs et les attitudes ;
- la contribution de chacun (parents/enseignants/élèves) au bien-être des élèves ;
- la contribution de l'environnement (les locaux, la classe, la cour) au bien-être des élèves.

Le projet de classe mené avec les élèves peut constituer un bon support pour préparer le débat avec les parents. Conduit par l'enseignant, il est réalisé avec les élèves en lien avec l'acquisition des compétences de l'enseignement moral et civique. **Les thématiques du projet suivantes peuvent être abordées :**

Droits et devoirs :

- les droits et devoirs réciproques : partir du règlement de l'école ou des représentations des enfants ;
- les règles de politesse et de civilité partagées entre adultes/enseignants et enfants/élèves.

Rapports à l'autre et à soi :

- savoir respecter l'autre ;
- l'égalité filles/garçons : les représentations sexuées des rôles et compétences, les relations filles/garçons dans la classe, dans la cour, le respect du corps et de l'intimité ;
- l'environnement physique et matériel de l'école (restauration, toilettes, couloirs, ...), le respect des lieux de vie, la propreté, etc.
- le respect du principe de laïcité.

Apprendre à l'école :

- les processus d'apprentissage : apprendre est intéressant, passionnant,

- amusant mais requière des efforts et de la persévérance ;
- les modalités pédagogiques qui induisent les principes de solidarité et de responsabilité.

Le rôle du jeu à l'école :

- les aspects pédagogiques et ludiques du jeu ;
- le cadre dans lequel les jeux peuvent prendre place : jeux de détente entre pairs, pendant la récréation, jeux de recherche, jeux d'esprit, jeux pour mémoriser et automatiser, etc.

La sécurité et l'accueil à l'école :

- la sécurité et la protection, le harcèlement, les jeux dangereux, les jeux interdits ;
- l'hygiène de vie, la part du sommeil et des activités physiques, la place de la prévention en matière de santé, le rôle de la nutrition ;
- l'accueil des parents et des élèves, avant et après la classe.

Les pratiques éducatives qui contribuent à favoriser le bien-être à l'école

Un prolongement possible du projet de classe est l'élaboration de propositions qui prennent la forme, par exemple, d'une charte illustrée "Être bien à l'école", à partir de témoignages ou de dessins.

ASTUCE MALLETTE

À la maison, il est possible d'élaborer avec son enfant un agenda de la semaine ou du mois pour visualiser les jours où il va à l'école, où il reste à la maison, où il faut préparer les affaires de piscine ou de sport, où il pratique ses loisirs, où il peut lire librement, jouer, etc.

Cette charte pourra être affichée dans l'école ou encore figurer dans le carnet des élèves. Les parents peuvent participer à l'élaboration de celle-ci en y ajoutant une partie s'appliquant à la maison.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le site [éduscol](#) met à votre disposition des ressources consacrées aux [espaces ludiques en milieu scolaire](#).

Publié le 23 avril 2020